

Discours d'Agnès Buzyn

Présidents de Conseils départementaux

21 février 2019

Mesdames et monsieur les ministres,

Monsieur le ministre, président de l'association des départements de France, cher Dominique BUSSEREAU,

Mesdames et messieurs les présidents de conseils départementaux,

Cher Olivier Noblecourt,

Mesdames et messieurs,

Les occasions ne sont pas si nombreuses de pouvoir s'adresser à l'ensemble – ou presque - des présidents d'exécutifs départementaux, et c'est donc pour moi un moment très précieux.

Je sais bien entendu ce que font au quotidien les départements, chefs de file de l'action sociale, dans le déploiement des politiques dont ils ont la charge. Je connais votre énergie infatigable au service des plus fragiles.

Le département, c'est l'échelon de la **proximité**, le département, c'est l'échelon des **solidarités** ; ce n'est pas une entité lointaine et abstraite, mais un repère dans les représentations autant que dans la vie de nos concitoyens.

En tant que ministre chargée des solidarités, je tiens à profiter de l'occasion qui m'est donné pour saluer, sans ambiguïté, votre implication de tous les jours auprès de celles et de ceux qui en ont le plus besoin.

Christelle Dubos et Adrien Taquet le savent autant que moi, et auront à cœur d'être à mes côtés vos interlocuteurs de tous les jours, que ce soit pour la stratégie de lutte contre la pauvreté ou pour la stratégie de protection de l'enfant.

Il était évident qu'une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté aurait été non seulement vouée à l'échec mais surtout inconcevable sans dialogue étroit avec les conseils départementaux.

Dès la phase de concertation, vous étiez représentés ou avez présidé des groupes de travail.

La stratégie a été nourrie par les constats et les recommandations du rapport sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA confié à Matthieu Klein, Vice-Président de la commission « solidarité et affaires sociales » de l'ADF et Président du Conseil départemental de Meurthe et Moselle, que je salue d'ailleurs.

Monsieur le ministre, cher Dominique Bussereau, nous nous sommes vus à plusieurs reprises pendant cette période, et nos échanges ont toujours été riches et constructifs.

Dans ces travaux préparatoires, qui constituaient d'une certaine manière la phase de diagnostic, nous sommes parvenus à des constats partagés.

D'abord, ce travail a permis de montrer, de donner à voir, **ce qui se fait de bien**.

Il a permis de faire émerger des pratiques locales encourageantes, et même, inspirantes.

Par ces exemples venus du terrain, **grâce à eux** sans doute, nous avons pu dépasser certaines idées reçues, ou certaines postures qui pouvaient, parfois, empêcher les départements et l'Etat d'avancer ensemble.

Je le disais à l'instant, les départements sont en première ligne : ils font face quotidiennement à des situations humaines et personnelles difficiles, qui peuvent paraître inextricables voire désespérantes. Ils ont à faire face à des besoins qui changent, qui évoluent, qui s'alourdissent.

Nos travaux nous ont aussi amenés à des constats plus difficiles. Reconnaître et saluer les réussites ne doit pas empêcher de regarder les difficultés en face. Ces difficultés, il nous faut les assumer collectivement.

S'agissant de l'insertion, qui est au cœur des axes de la stratégie pauvreté, il ne faut pas se voiler la face.

Les chiffres ont été clairement rappelés par la Drees il y a encore quelques jours : seuls 52 % des allocataires du RSA ont effectivement signé un contrat d'engagements réciproques lorsqu'ils n'ont pas été orientés vers Pôle emploi.

Ils doivent en moyenne attendre 94 jours entre la date de leur demande de RSA et celle de leur orientation effective vers une solution d'accompagnement.

Nous le savons tous : des marges de progrès existent et nous **devons** progresser.

Notre ambition, c'est de refuser une société dans laquelle une partie de nos concitoyens serait considérée comme « inemployable », avec les *minima sociaux* comme seul horizon.

Il faut que nous retrouvions l'ambition d'accompagner chacune et chacun vers l'emploi ou l'activité, armés de notre **réalisme**, bien entendu, mais également d'un **volontarisme renouvelé**.

Nous devons progresser, tous ensemble : l'Etat pour ce qui le concerne, les départements pour ce qui les concernent.

Le choix qui a été fait, et qui est certainement le choix central de la stratégie pauvreté, c'est de sortir des postures pour avancer ensemble, en prenant des engagements réciproques, à travers une contractualisation.

Et c'est d'asseoir cette contractualisation sur des objectifs définis ensemble.

Vous le savez, cher Frédéric Bierry, qui avez produit en un temps record des référentiels extrêmement intéressants sur l'insertion. Des référentiels dont je veux saluer la richesse et le pragmatisme, et que vous présenterez dans un instant.

La vision que nous promouvons, c'est celle d'une République contractuelle, où chacun connaît son rôle et sa partition. C'est un gage de lisibilité et d'efficacité de l'action publique, et nous voyons aujourd'hui combien les Français ont besoin de cette lisibilité et de cette efficacité.

Une image me vient à l'esprit et j'espère que vous me la pardonneriez.

Il est des unions paisibles et d'autres qui sont plus tumultueuses. Mais le bonheur n'exclue pas le tumulte.

Entre l'Etat et les départements, ça n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Un peu de vaisselle a pu être brisée parfois. Mais – et Jacqueline Gourault le dira mieux que moi –, je crois qu'avec de l'écoute, du dialogue et de la bonne volonté, nous avons déjà bravé bien des tempêtes.

Cela fait plus de 35 ans que la décentralisation vous a confié l'action sociale : 35 ans, ce sont des noces de rubis...

La relation nouvelle que nous voulons instaurer entre l'Etat et les départements trouve dans la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté une formidable opportunité d'expérimentation et d'affirmation.

C'est le vœu que je forme et je sais que vous serez au rendez-vous. Vous l'êtes déjà.

Je vous remercie.